



# Document d'information sur les traitements de données à caractère personnel

## Sommaire

1	Désignation du responsable du traitement .....	2
2	Principes généraux .....	2
3	Données personnelles traitées par l'OPIIEC .....	3
3.1	Principales finalités des traitements .....	3
3.2	Catégories de personnes concernées .....	4
3.3	Catégories de données personnelles .....	4
3.4	Catégories de destinataires .....	5
4	Traitements à partir de sites Internet ou d'applications mobiles .....	6
5	Mesures de sécurité techniques et organisationnelles .....	6
6	Limitation de la conservation des données personnelles .....	7
7	Droits de la personne .....	7
8	Date d'application du présent document .....	8

## 1 Désignation du responsable du traitement

L'Observatoire Paritaire des Métiers de l'Informatique, de l'Ingénierie, des Etudes et du Conseil désigné également sous le nom de « OPIIEC » (ci-après dénommé "OPIIEC", "nous", "notre" ou "nos") est une association, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, déclarée à la Préfecture de Police de PARIS et enregistrée sous le numéro W751149276 au Répertoire National des Associations (RNA).

L'OPIIEC est un Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications mis en place par accord collectif par la branche des Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et sociétés de conseils (IDCC 1486).

L'objet de l'OPIIEC est de suivre, tant au plan quantitatif que qualitatif, l'évolution des métiers et des compétences au niveau de la branche professionnelle.

Le siège social de l'OPIIEC est situé au 25 quai Panhard et Levassor, 75013 Paris.

## 2 Principes généraux

Pour l'exercice des « services » nécessaires à la réalisation de ses missions, l'OPIIEC met notamment en œuvre différents traitements de données à caractère personnel (« données personnelles ») en qualité de responsable du traitement, au sens du règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil, du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, dit « règlement général sur la protection des données » (« RGPD »).

Pour respecter le cadre de la protection des données personnelles défini par ce règlement, notamment les principes de loyauté, licéité et de transparence, mais aussi parce que le respect de la vie privée est un élément essentiel de la qualité des services mis en œuvre par l'OPIIEC, ce document d'information est mis à votre disposition.

Cette information s'applique aux traitements de données personnelles réalisés par l'OPIIEC, le cas échéant en lien avec ses partenaires et sous-traitants, au travers de ses procédures de gestion et outils informatiques internes mais aussi par l'intermédiaire des contenus et services édités en ligne quel que soit le terminal utilisé, des événements qu'il organise ou de toute utilisation physique ou à distance de ses services.

Compte tenu du caractère indirect de la collecte de certaines de données par l'OPIIEC, il est rappelé à ses partenaires qu'ils conservent, au sens du RGPD, la responsabilité de mentionner dans leur registre des activités de traitement les transferts de données réalisés, de délivrer l'information appropriée aux personnes concernées ainsi que de respecter l'exercice de leurs droits.

Les données personnelles gérées par l'OPIIEC sont minimisées et leur traitement est strictement limité au cadre des finalités définies pour chaque traitement.

Nos formulaires de collecte de données personnelles distinguent les données obligatoires des données facultatives. L'absence de renseignement des données identifiées comme étant obligatoires, est susceptible d'empêcher les personnes concernées de bénéficier des services proposés par l'OPIIEC.

## 3 Données personnelles traitées par l'OPIIEC

### 3.1 Principales finalités des traitements

L'OPIIEC exerce les "missions" d'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications (OPMQ) définies au sein de l'Accord national interprofessionnel (ANI) du 5 décembre 2003 relatif à l'accès des salariés à la formation tout au long de la vie professionnelle, sur le périmètre d'application de la Convention Collective Nationale (CCN) des Bureaux d'Études Techniques, Cabinets d'Ingénieurs Conseils, Sociétés de Conseil, n° 1486, dénommée ci-après la Branche.

Un observatoire prospectif des métiers et des qualifications constitue un outil technique paritaire d'informations, de connaissances et d'analyses permettant aux branches professionnelles de conduire une politique d'emploi, de qualification et de formation professionnelle. Le cadre général de ses missions est plus récemment défini par l'article 31.3 de l'ANI, du 22 février 2018 relatif à l'accompagnement des évolutions professionnelles, l'investissement dans les compétences et le développement de l'alternance.

Les bases légales des traitements mis en place par l'OPIIEC relèvent principalement de l'intérêt légitime poursuivi dans l'exercice des missions définies dans ses statuts et du respect des obligations légales et réglementaires qui y sont attachées ainsi que de l'exécution des mesures contractuelles conclues avec ses partenaires. Lorsque les traitements ne relèvent pas de ces finalités principales, le consentement sera requis par l'OPIIEC auprès des personnes concernées qui pourront le retirer, à tout moment, sans compromettre la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

Les missions que conduit l'OPIIEC sont les suivantes.

#### Principales finalités de traitement :

- Constituer des bases de données économiques, sociologiques et techniques en matière d'emploi et de formation pour la Branche ;
- Disposer d'une connaissance fine des métiers existants, des compétences et des aptitudes qu'ils requièrent ;
- Proposer, réaliser ou faire réaliser des études et analyses centrées sur l'évolution des métiers de la Branche ;
- Identifier et formuler toute suggestion sur les évolutions qui auraient des incidences sur la grille de qualification de la Convention Collective Nationale des Bureaux d'Études Techniques, Cabinets d'Ingénieurs Conseils, Sociétés de Conseil, dans la perspective de procéder aux ajustements, adaptations et transformations nécessaires permettant d'anticiper l'évolution en matière de formation et de gestion prévisionnelle de l'emploi ;
- Établir un rapport annuel et communiquer les informations qu'il produit auprès des organisations syndicales (patronales et de salariés) et de leurs mandants, des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des partenaires scientifiques, d'autres observatoires ou de toutes autres structures nationales, européennes et internationales ;
- Et plus généralement, utiliser les moyens et exercer tous les droits et facultés prévus par les lois et règlements en ce qui concerne l'activité d'un observatoire des métiers de branche.

Pour l'outil d'aide à la préparation des entretiens RH que propose l'OPIIEC et dont les traitements ne relèvent pas de ses finalités principales, le consentement sera requis auprès des personnes concernées. Les arbitrages nominatifs ne seront pas conservés (ni base active, ni archive) et seuls les positionnements intermédiaires seront conservés en base active au maximum 3 mois.

### 3.2 Catégories de personnes concernées

Les principales catégories de personnes concernées par les données personnelles traitées par l'OPIIEC dans le cadre de ses missions sont les :

- Représentants et personnels des entreprises couvertes par la Convention Collective Nationale des Bureaux d'Etudes Techniques, Cabinets d'Ingénieurs Conseils, Sociétés de Conseil (IDCC n°1486) ;
- Salariés stagiaires, apprentis, tuteurs ou maîtres d'apprentissage ou de stage, demandeurs d'emploi et plus globalement tout « bénéficiaire » d'actions ayant bénéficié d'un financement par l'OPCO ATLAS selon les critères définis pour la branche des Bureaux d'Études Techniques, Cabinets d'Ingénieurs Conseils, Sociétés de Conseil (IDCC n°1486) ;
- Utilisateurs des outils numériques publiés par l'OPIIEC pour favoriser l'information, la connaissance et l'analyse de l'emploi, des métiers et des qualifications sur le périmètre de là pour la branche des Bureaux d'Etudes Techniques, Cabinets d'Ingénieurs Conseils, Sociétés de Conseil (IDCC n°1486) ;
- Participants aux actions de communication et de promotion des travaux de l'OPIIEC ;
- Représentants ou personnels habilités des partenaires publics ou privés coopérant aux actions menées par l'OPIIEC ou en assurant le cofinancement ;
- Représentants des partenaires sociaux mandatés par leur organisation syndicale pour siéger dans l'une des instances définies pour le fonctionnement de l'OPIIEC.

### 3.3 Catégories de données personnelles

Pour ces personnes, L'OPIIEC est conduit à traiter les principales catégories de données personnelles suivantes :

- Identité des personnes concernées : civilité, prénom, nom d'usage et en tant que de besoin, nom de naissance, date et département de naissance, sexe, nationalité.
- Données complémentaires d'identification : adresse IP, type de terminal et navigateur utilisés ainsi que l'identifiant de connexion informatique, émargement ou identification de participation à des réunions d'information, groupes de travail, actions de formation, de certification, de diagnostic et d'accompagnement.
- Activité professionnelle exercée : organisation représentée ou employeur, métier exercé ou emploi occupé.
- Données de domiciliation et de contact : adresse physique ou postale, de courrier électronique, numéro de téléphone et relevé d'identité bancaire (RIB) en tant que de besoin pour le remboursement, par l'OPIIEC, de frais auprès de personnes physiques.
- Statut social : salarié, demandeur d'emploi avec le numéro identifiant IDE et la durée d'inscription, élève ou étudiant, sans activité professionnelle, bénéficiaire d'un contrat aidé, allocataire de minima social, ou autre situation, ...
- Situation professionnelle : employeur, nature, date et ancienneté du contrat de travail, catégorie socioprofessionnelle, niveau et coefficient hiérarchique, libellé et code IDCC de la convention collective nationale appliquée, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), durées de période d'essai et hebdomadaire de travail, rémunération et frais professionnels le cas échéant.
- Niveau de qualification : diplôme, titre, certification professionnelle obtenus, ou niveau scolaire, attestation de fin de formation, parcours et expérience professionnels.
- Actions de formation, d'apprentissage, de validation des acquis par l'expérience (VAE), de certification ou d'accompagnement dont le financement est demandé auprès de l'OPCO ATLAS selon les critères définis pour la branche des Bureaux d'Etudes Techniques, Cabinets d'Ingénieurs Conseils, Sociétés de Conseil (IDCC n°1486) (titre, niveau, date, durée, coût,

organisme dispensateur, lieu de formation, attestation d'assiduité, motif d'interruption ou de rupture).

Par ailleurs, les personnes physiques bénéficiaires des services délivrés par l'OPIIEC ainsi que les représentants ou personnes habilitées des personnes morales bénéficiaires, des partenaires sociaux siégeant au sein de l'OPIIEC ou des autres partenaires de nos actions peuvent être sollicités pour le traitement des données personnelles complémentaires suivantes :

- Avis, au travers d'enquêtes, d'entretiens ou de groupes de travail, conduits pour la réalisation d'études des pratiques et de prospective des besoins en recrutement, développement de compétences, formations ou certifications.
- Appréciation, au travers d'enquêtes ou d'entretiens, de la satisfaction des services délivrés par l'OPIIEC.
- Témoignages retranscrits ou enregistrés, photographies ou vidéos illustrant les travaux de l'OPIIEC conduits dans le cadre de l'exercice de ses missions.

### 3.4 Catégories de destinataires

Le traitement de ces données personnelles conduit l'OPIIEC à en autoriser l'accès aux principales catégories de destinataires suivantes :

- Personnel de l'OPIIEC ainsi que celui de ses sous-traitants prestataires dûment habilités à traiter des données personnelles liées à la mission qu'ils exercent, sous les directives et le contrôle de l'OPIIEC, engagés à respecter des prescriptions de sécurité et une obligation de confidentialité.
- Professionnels ou grand public pour les personnes physiques ayant accepté la publication et la diffusion, sur des supports physiques ou numériques, de témoignages retranscrits ou enregistrés ou bien de photographies ou vidéos illustrant les travaux de l'OPIIEC conduits dans le cadre de l'exercice de ses missions.
- Organismes publics intervenant dans le contrôle de l'activité de l'OPIIEC, auprès desquels l'OPIIEC est tenu par des obligations légales de communiquer des données ainsi que les partenaires institutionnels avec lesquels l'OPIIEC a conventionné pour la coopération ou le cofinancement de ses missions tels que : les services de l'État comme la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (« DGEFP ») et les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (« DIRECCTE »), France compétences, Pôle emploi, des collectivités territoriales, l'OPCO ATLAS et des organisations investies d'un service public ou d'une mission d'intérêt public dans le domaine de l'orientation professionnelle, de l'insertion professionnelle et sociale ou du développement de l'emploi et de la formation. Ces derniers destinataires n'agissent pas en qualité de sous-traitant de l'OPIIEC et mettent en œuvre des traitements de données personnelles correspondant à des finalités qui leurs sont propres en qualité Responsable du traitement indépendamment des traitements réalisés par l'OPIIEC.

Le stockage physique ou numérique des données personnelles traitées par L'OPIIEC est réalisé soit en France, soit sur le territoire de l'Espace Économique Européen (« EEE »). L'OPIIEC ne transfère pas de données personnelles vers des pays tiers de l'EEE qui n'auraient pas été reconnus par la Commission européenne comme assurant un niveau de protection adéquat sans avoir préalablement mis en place les instruments juridiques reconnus comme appropriés par le droit applicable à la protection des données personnelles pour encadrer de tels transferts.

Les données personnelles ne sont pas cédées, concédées, louées ou autrement communiquées auprès de tiers non concernés par les traitements réalisés par l'OPIIEC, à quelque fin que ce soit et notamment de prospection commerciale.

## 4 Traitements à partir de sites Internet ou d'applications mobiles

Les « sites » Internet ou « applications » mobiles édités par l'OPIIEC, proposent des « contenus » et des « services » en ligne destinés à promouvoir les travaux de l'OPIIEC et diffuser l'information relative à la situation de l'emploi, de la formation et des qualifications sur le périmètre de la branche des Bureaux d'Etudes Techniques, Cabinets d'Ingénieurs Conseils, Sociétés de Conseil (IDCC n°1486).

L'accès à ces sites ou applications, contenus et services qu'ils proposent, n'est pas autorisé aux mineurs de moins de 15 ans (quinze ans), sauf autorisation des personnes exerçant l'autorité parentale à leur égard.

La consultation de ces contenus est ouverte à tout « visiteur » intéressé par les informations, actualités et documents téléchargeables qui y sont présentés.

Ces sites ou applications proposent en outre la création de comptes « utilisateurs », réservés à des publics spécifiques, tels que les personnes concernées définies ci-dessus, et permettant d'accéder à des contenus et des services spécialisés.

Lorsque des visiteurs ou utilisateurs consultent nos sites ou applications, l'OPIIEC et ses sous-traitants prestataires collectent des données nécessaires au fonctionnement technique ainsi que des données personnelles afin de personnaliser la navigation, d'assurer le suivi de l'audience et de contrôler l'accès aux services en ligne. Les données personnelles collectées à ces fins sont notamment :

- Des données relatives à la navigation sur les sites ou applications ainsi qu'à l'authentification de l'accès aux services en ligne notamment au travers de l'utilisation de cookies ou autres traceurs, ainsi que des informations telles qu'une adresse IP, le type de terminal et de navigateur utilisés ainsi que l'identifiant de connexion informatique.
- Des données de contact (identité, adresse mél, numéro de téléphone) afin de recueillir un avis ou une sollicitation pour y apporter une réponse ou de permettre l'envoi par l'OPIIEC ou ses sous-traitants de lettres d'information sur son actualité, de promotion de ses services, d'invitation à des réunions d'information ou d'enquêtes conduites dans le cadre de l'exercice de ses missions.

L'information relative à la collecte de ces données est plus précisément délivrée dans les documents d'information, des conditions générales d'utilisation de ces différents sites ou applications et formulaires de contact.

Pour des raisons de maintenance, l'OPIIEC pourra interrompre momentanément l'accès aux sites ou applications et avertira les visiteurs ou utilisateurs du délai de rétablissement du service par la publication ou la diffusion d'un message d'information. L'OPIIEC ne saurait être tenu responsable des conséquences liées à une absence temporaire de disponibilité du service pour ce motif et celle-ci ne pourra ouvrir droit à aucune indemnité.

## 5 Mesures de sécurité techniques et organisationnelles

L'OPIIEC et ses sous-traitants prennent les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté aux risques que présentent les traitements de données personnelles réalisés. Ces mesures sont déployées dès la conception des traitements comme lors de leur réalisation, le transfert, la conservation, l'archivage puis l'effacement de données personnelles.

Ces mesures mettent en œuvre les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité des données personnelles. Par ailleurs, en cas d'incident physique ou technique l'OPIIEC déploie les moyens permettant de rétablir la disponibilité et l'intégrité des données personnelles, dans des délais appropriés.

Nous veillons ainsi à appliquer des mesures adaptées, visant à empêcher que les données personnelles traitées ne soient altérées, effacées, divulguées auprès de tiers non autorisés ou qu'ils y aient accès de manière accidentelle ou illicite au travers de techniques d'intrusion ou de malveillance couramment connues.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux personnes tenues par une obligation de confidentialité et habilitées, par l'OPIIEC et ses sous-traitants, à intervenir pour les finalités précitées en raison de leurs fonctions.

Les systèmes d'information, les serveurs, les réseaux, les transferts électroniques de données et les terminaux utilisés par l'OPIIEC pour traiter et stocker les données personnelles sont dotés de systèmes de sécurité et de protection conformes à l'état de l'art.

L'OPIIEC conduit les actions nécessaires visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles mises en œuvre pour assurer la sécurité du traitement de données personnelles.

Nous vous invitons à alerter l'OPIIEC sur tout signe qui pourrait révéler une faille ou contribuer à améliorer les mesures de sécurité mises en œuvre.

L'OPIIEC ne peut aucunement être tenu responsable de la survenance d'un événement de force majeure, tel qu'habituellement défini par la jurisprudence, ayant un impact sur ses services ainsi que de pannes, incidents ou dommages résultant des équipements, systèmes d'information, réseaux utilisés par le visiteur de ses sites Internet et l'utilisateur de ses services en ligne ou de la contamination du système informatique qu'il utilise par des virus, attaques ou malveillances de tiers.

## 6 Limitation de la conservation des données personnelles

Les données personnelles traitées par l'OPIIEC sont conservées en base active, sous une forme permettant l'identification directe ou indirecte des personnes concernées, pour la durée nécessaire à la réalisation des traitements correspondants à chacune des finalités définies.

Au terme de ces traitements, les données sont conservées en archive afin de répondre aux obligations légales définissant des durées de conservation plus longues et d'assurer, le cas échéant, la gestion amiable des contentieux engendrés par l'activité de l'OPIIEC ainsi que de répondre à une nécessité de constatation, d'exercice ou de défense de droits en justice ou bien d'une enquête préliminaire conduite par une autorité de Police.

Une fois ces durées de conservation atteintes, lorsqu'un droit à l'effacement est légitimement exercé ou lors de l'arrêt de la mise à disposition de contenus ou service en ligne, les données peuvent être conservées sous une forme anonymisée afin d'en permettre une utilisation statistique avant d'être effacées pour celles faisant l'objet d'un stockage numérique ou détruites lorsqu'il s'agit d'un stockage physique.

Tout compte non actif de plus de 3 ans (dernière connexion ayant plus de 3 ans) et les données liées seront supprimés automatiquement et retirés de la base active.

## 7 Droits de la personne

Toute personne identifiée dans le cadre du traitement de données personnelles dispose, dans les conditions définies par les articles 15 à 22 du RGPD, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement,

à la limitation du traitement, de portabilité et d'opposition au traitement des informations la concernant , ainsi que du droit d'établir des directives relatives au sort de ses données après décès.

Ces droits peuvent être exercés par les personnes concernées en contactant notre délégué à la protection des données par courriel adressé à [opiiec@opiiec.fr](mailto:opiiec@opiiec.fr) ou en écrivant à son attention personnelle à l'adresse suivante : OPIIEC, 25 quai Panhard et Levassor, 75013 Paris. Afin d'authentifier l'identification des personnes exerçant leurs droits, cette demande doit être accompagnée de la copie d'un titre d'identité.

L'OPIIEC fournira à la personne concernée des informations sur les mesures prises à la suite de sa demande, dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande. Au besoin, ce délai pourra être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes à traiter. L'OPIIEC informera la personne concernée de cette prolongation et des motifs du report, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande.

Par ailleurs, lorsque le traitement est basé sur le consentement de la personne concernée, celle-ci peut le retirer, à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci.

Notamment, l'envoi par l'OPIIEC ou ses sous-traitants de lettres d'information sur son actualité, de promotion de ses services, d'invitation à des réunions d'information ou d'enquêtes conduites dans le cadre de l'exercice de ses missions est accompagnée, lorsqu'il s'agit d'une communication par mél, d'un lien permettant le désabonnement des personnes concernées de ces différentes campagnes de communication électronique. Lorsqu'il s'agit d'une communication adressée par voie postale, ce droit s'exerce par l'intermédiaire des coordonnées de contact de l'OPIIEC mentionnées ci-dessus.

Il est également rappelé, qu'après nous avoir contacté, chaque personne estimant que, malgré notre réponse ou en l'absence de celle-ci dans le délai imparti, les droits sur ses données ne sont pas respectés, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (« CNIL »), <https://www.cnil.fr>, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, Tél. : 01 53 73 22 22.

## 8 Date d'application du présent document

Ce document d'information entre en vigueur à compter du 29 janvier 2020 et sa validité court jusqu'à l'entrée en vigueur d'une nouvelle version, venant le remplacer.